

ENVIRONNEMENT

Des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école

GOLANCOURT La municipalité de ce village du Noyonnais va faire installer près des deux classes un tableau affichant la production d'énergie des 48 capteurs posés cet été. La collectivité en profite pour financer la rénovation de la toiture.

STÉPHANE LE BARBER

Ce tableau-là, ni les élèves ni leurs parents ne vont passer à côté. Le hall de l'école élémentaire de Golancourt s'apprête à accueillir un écran inhabituel, dans ce village bucolique de 403 habitants au nord de Noyon : un panneau affichant en temps réel la production d'électricité générée par les 48 capteurs photovoltaïques installés en août sur les toits des deux classes. « J'ai montré les photos de plusieurs modèles aux enseignants, ce sont eux qui ont choisi », glisse le maire, David Louvrier. Dès la mise en route de l'installation, fin septembre, la commune vendra les kilowatts-heure (kWh) à la société SICAE Oise, fournisseur d'électricité basé à Passel, pour 1 322 euros par an.



« Au bout de 12 ans, la rénovation de notre école sera remboursée »

David Louvrier, maire

Cette idée ne doit rien au hasard : non seulement l'édile, sensibilisé, avait fait installer des panneaux solaires sur le toit de son propre domicile voilà 12 ans, mais une étude, réalisée en 2020 par un conseiller énergie du Pays Sources et vallées (organisme regroupant le Pays noyonnais, le Pays des sources et la communauté de communes des Deux vallées), a conforté le choix d'utiliser le bâtiment communal.

« Les parents sont intéressés, et les enseignants aussi : ils vont travailler en classe sur le thème de l'électricité et de la consommation énergétique, indique le premier magistrat. Nous n'attendons plus que le contrôle d'installation pour démarrer ». L'astuce est en fait née à la suite... d'infiltrations récurrentes. Une rénovation s'imposait pour les deux



L'ultime partie de chantier de rénovation de la toiture de l'école a permis, en août, la pose de panneaux solaires sur une surface de près de 120 m². « Il faut montrer l'exemple », estime le maire.

1 322

C'est le gain annuel en euros pour la commune, grâce à la vente de l'électricité produite, auprès de la société SICAE Oise, basée à Passel

toits-terrasses de cette école construite dans les années 1980, et privés d'étanchéité. Une entreprise de bâtiment noyonnaise ayant proposé en 2018 d'aménager des couvertures en pente orientées au sud, l'idée a fait tilt. Avec un investissement total de 81 600 euros d'argent public, la commune fait coup double.

« Si nous obtenons les subventions de l'État et du Département, le coût de revient pour notre collectivité sera de 16 300 euros. Au bout de 12 ans, nos travaux de rénovation, entamés au printemps dernier, se-

ront donc entièrement remboursés par la vente d'électricité », précise David Louvrier. L'option d'utiliser sur place l'énergie générée (8 734 kWh à l'année) a vite été écartée : « Non seulement la production atteint son pic pendant les vacances d'été, mais il aurait fallu mettre en place un calcul de com-

pensation compliqué avec les trois autres villages de notre syndicat intercommunal ».

L'initiative de Golancourt rejoint ainsi les objectifs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Sources et vallées, un ensemble d'aides lancées voilà deux ans en vue d'atteindre en 2030 une pro-

duction d'énergies renouvelables trois fois plus importante qu'en 2017, dans le triangle Noyon-Lassigny-Thourotte. C'est dans ce but qu'étaient proposées aux mairies, entreprises et exploitants agricoles, jusqu'en 2021, des études gratuites sur l'opportunité ou non d'investir dans le photovoltaïque, la méthanisation ou la géothermie.

UNE CUVE DE 15 000 LITRES D'EAU À BEAULIEU

Si 19 communes ont sollicité des études auprès de l'ancien chargé de mission du Pays Sources et vallées pour la production et les économies d'énergies (lire ci-dessus), celle de Beaulieu-les-Fontaines se distingue : elle a profité des aides du « Plan climat » local pour installer une pompe à chaleur dans sa maison de santé, et une cuve de 15 000 litres d'eau afin de récupérer l'eau de pluie et répondre aux besoins. « Cette municipalité s'est beaucoup engagée afin de moins consommer, en général. Mais beaucoup d'autres communes étaient partantes pour d'autres projets, surtout des remplacements de chaudières, confie Sébastien Nancel, le président de Sources et vallées. La hausse actuelle des factures d'énergies prouve a posteriori le bien-fondé de ce plan ».

ONZE AGRICULTEURS S'Y METTENT AUSSI

« Nous avons accompagné 11 projets d'installation photovoltaïque menés par des agriculteurs du territoire, tandis que 19 communes se sont mises aux énergies renouvelables, indique-t-on à Sources et vallées. Deux entreprises ont également été aidées ». À Golancourt, où un cultivateur a installé 200 à 300 m² de panneaux solaires, David Louvrier s'en dit convaincu : « Il faut montrer l'exemple ».